

ACTUALITÉ**La Région soutient l'économie sociale et solidaire**

Associations, mutuelles et coopératives emploient 95 000 salariés en région. Un vrai secteur économique avec lequel la Région a noué un fort partenariat.

>> Lire page 2

LES OUTILS**PACTE favorise la transmission et la reprise**

Le Programme d'Appui à la Création et à la Transmission d'Entreprise (PACTE) propose des financements innovants aux cédants comme aux repreneurs. En 2 ans, près de 220 reprises d'entreprises ont été accompagnées.

>> Lire page 7



LE JOURNAL ÉCONOMIQUE du Languedoc-Roussillon

Trimestriel n°2 - Septembre 2008

DOSSIER

L'export, nouvelle frontière des PME

Osez l'international ! C'est le message que la Région veut faire passer aux PME du Languedoc-Roussillon. Pour cela, elle déploie aides et outils - dont l'implantation du réseau des Maisons de la Région Languedoc-Roussillon - pour favoriser les premiers pas et consolider les positions des PME à l'international. La 1^{re} convention export que la Région organise le 3 octobre à Montpellier marque une étape importante de cette stratégie.

>> Lire pages 4 et 5



© Istock

EDITO

Chacun le sait : le tissu économique du Languedoc-Roussillon est surtout composé de petites et moyennes entreprises. Leur dynamisme, leur capacité d'adaptation, leur potentiel d'emploi, leur innovation, ne sont plus à démontrer. Mais, aujourd'hui, dans le cadre de la mondialisation, leur difficulté à exporter constitue pour la plupart leur principal talon d'Achille. Le constat est simple : notre région se classe en 2007 à la 19^e place des régions françaises en termes d'exportation. Parce que ce sont les entreprises qui assurent la croissance, la Région est leur premier partenaire. Notre institution entend agir comme un accélérateur de croissance. Ainsi, depuis 2004, nous avons contribué à aider directement plus de 3.000 entreprises pour accompagner leur projet de développement, soit par les programmes ASTRE ou le prêt participatif de développement. Convaincue qu'il faut internationaliser l'économie du Languedoc-Roussillon, la Région a mis en place une véritable boîte à outils pour aider les entreprises à se lancer sur les marchés extérieurs, avec notamment INVEST-LR, Septimanie Export et les maisons du Languedoc-Roussillon.

Nous possédons donc les cadres pour développer nos entreprises à l'export. Reste à changer de mentalité et ce problème n'est pas uniquement du ressort du Languedoc-Roussillon. C'est un problème bien français. Mais s'ouvrir au monde notamment en matière économique n'est point, de nos jours, un supplément d'âme, mais bien une nécessité vitale pour notre économie.

C'est pour cela que j'ai initié le 3 octobre à Montpellier la 1^{ère} « Convention à l'export » pour permettre à chaque entreprise de notre Région de découvrir toutes les facettes de ce défi que nous n'avons pas d'autres choix que d'affronter. Et vous pouvez vous y engager avec confiance : alors que la crise financière mondiale va peser sur notre économie, la Région Languedoc-Roussillon est plus que jamais à vos côtés.

Georges Frêche
Président de la Région
Languedoc-Roussillon

REPÈRES**78 % des apprentis diplômés travaillent**

Les entreprises du Languedoc-Roussillon plébiscitent l'apprentissage : 8 apprentis sur 10 diplômés en 2006 sont en poste en 2007 d'après une enquête de la Région. Trois-quarts ont trouvé du travail moins de trois mois après la fin de leur formation (6 à 18 mois partagés entre entreprise et centre de formation). Le métier exercé est celui appris (284 formations possibles) dans 4 cas sur 5. Preuve manifeste de l'intérêt de la formule, les employeurs embauchent même deux tiers des apprentis sans diplôme. Si BTP, commerce, industrie et hôtellerie regroupent les trois-quarts des apprentis du Languedoc-Roussillon, les employeurs de la santé sont les meilleurs en insertion : 86 % des ex-apprentis y exercent aujourd'hui.

Bonne nouvelle : 80 % travaillent en Languedoc-Roussillon. 48 % restent (en majorité en CDI) dans l'entreprise qui les a formés. Une embauche encouragée par la Région : elle verse 1 500 € à l'entreprise qui garde son apprenti en CDI dans le mois suivant la fin du contrat d'apprentissage.

Amplifiant son effort, la Région a signé dès 2005 un contrat d'objectifs et de moyens avec l'État pour assurer la formation de 16 500 apprentis en 2009. Ils sont déjà 14 750 en 2008, dont 28 % de jeunes femmes.

EN BREF

Le Sud cultive ses saveurs

Le 19 septembre, la troisième édition « Le Sud cultive ses saveurs » organisée par l'Aria-LR, grâce au soutien de la Région a valorisé le sel, savoir-faire agroalimentaire du Languedoc-Roussillon. La manifestation « Le sel, de la mer à la table » avait pour cadre le salin d'Aigues-Mortes, chez Salins du Midi dans le Gard, et a réuni près de 300 professionnels de l'agroalimentaire. La promotion des produits régionaux est un axe stratégique du contrat de filière agroalimentaire signé dès 2006 par les professionnels du secteur avec la Région, qui se traduit notamment par l'adoption de la marque ombrelle Sud de France.

Adigo amène le micro-crédit en région

Maria Nowak, présidente de l'Adie, financeur des créateurs d'entreprise exclus du crédit bancaire, était à Montpellier le 24 septembre dernier pour l'inauguration de l'agence Adigo de Montpellier, située dans le quartier Plan Cabanes. C'est l'une des quatre en France à vouloir accompagner, via des prêts de 1 000 à 6 000 euros, les projets de création issus de quartiers défavorisés. Elle a deux financeurs : la Région et BNP Paribas. Des agences Adigo devraient naître dès 2009-2010 à Nîmes, Béziers et Perpignan.

L'Airdie a un nouveau pilote

Patrick Jacquot, pdg de l'assureur montpelliérain la Mutuelle des Motards (400 salariés) préside depuis la fin juin l'Airdie, association de financement solidaire de l'activité économique en Languedoc-Roussillon. Créée en 1994, l'Airdie finance les projets de création ou de reprise des personnes en exclusion (professionnelle et bancaire), des entreprises et chantiers d'insertion, associations intermédiaires...

Énergaïa : zoom sur les énergies renouvelables

Le Salon international des énergies renouvelables Energaïa, à l'initiative de la Région, occupera avec ses 250 exposants le Parc des Expositions de Montpellier du 10 au 12 décembre. Cette édition comporte un nouvel espace sur l'éco-construction. Le « Trophée Innovation » récompensera les entreprises innovantes en solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, bois-énergie, biomasse... Parallèlement, le 2^e Forum international d'affaires des énergies renouvelables, organisé par Septimanie Export, permettra aux exposants de présenter leur offre à des décideurs et prescripteurs internationaux à la recherche de partenaires.

Actualité

L'économie sociale et solidaire se réunit à Montpellier

Pour la 4^e fois, la Région invite début décembre les acteurs de l'économie sociale et solidaire à participer aux « Rencontres de l'ESS ».

Le 8 décembre au Corum de Montpellier, se rassembleront, à l'invitation de la Région, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, univers d'associations, mutuelles et coopératives qui mobilise 95 000 salariés en Languedoc-Roussillon. Les « Rencontres de l'ESS » constituent un rendez-vous attendu : plusieurs centaines de personnes ont assisté aux trois premières manifestations. L'édition 2008 explorera l'identité - historique, sociologique, économique - et les valeurs d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Marie Meunier-Polge, Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire, souligne l'intérêt de la Région : « C'est un secteur économique à part entière, dans lequel l'homme est au centre des préoccupations. La Région a la volonté de le promouvoir. » Le programme Essor accorde plus de 1,3 million d'euros par an à l'économie sociale et solidaire, notamment à travers des aides directes aux entreprises (accès au conseil, aides aux investissements et au recrutement, avances remboursables, garanties d'emprunts). Les 4^e Rencontres de l'ESS aborderont aussi les besoins - financiers, humains,



« C'est un secteur économique à part entière ».

Marie Meunier-Polge, Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire.

juridiques - des entreprises et valoriseront les initiatives innovantes du secteur. « La Région, souligne Marie Meunier, accompagne trois grandes innovations : les créations de l'incubateur social Alter'Incub, d'une pépinière et d'une école de l'entrepreneuriat en économie sociale » ; des projets portés

par la Région, l'Union régionale des Scop et la Chambre régionale de l'économie sociale (CRES LR).

Première convention d'affaires
Parallèlement aux 4^e Rencontres de l'ESS, se déroulera la première « Convention d'entreprises de l'Economie sociale du Languedoc-Roussillon », organisée les 8 et 9 décembre au Corum par la CRES LR. Ces deux jours de rendez-vous favoriseront les flux d'affaires, échanges d'idées, de services et de conseils entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire régionale. La convention constituera un excellent point d'orgue final aux nombreuses animations du 2^e « Mois de l'économie sociale et solidaire en Languedoc-

Roussillon », organisé et animé par la CRES LR du 1^{er} novembre au 10 décembre. ■

Les chiffres de l'économie sociale et solidaire en Languedoc-Roussillon

- 8 700 établissements, dont 78 % sont des associations, 14 % des coopératives et 8 % des mutuelles.
 - 95 000 salariés travaillent dans une structure de l'économie sociale et solidaire, soit 14 % des salariés du Languedoc-Roussillon.
 - 1,7 milliard d'euros de salaires versés.
- (Source Urssaf - MSA 2006)

CONTACTS

Conseil régional, Direction du Développement des Entreprises, Service Ingénierie Financière et Economie Sociale et Solidaire, 04 67 22 68 71 • conomie.soc@cr-languedocroussillon.fr
CRES LR - Déléguée générale : Muriel Boudou
04 67 60 20 28 • www.creslr.org
Scop LR - Directeur délégué : Michel Dupoirieux
04 67 06 01 20 • www.scop-lr.coop

La Région sur le podium de l'innovation

Le Languedoc-Roussillon se distingue par une 3^e place au 10^e concours de la création d'entreprises innovantes du ministère de la Recherche, avec 13 entreprises lauréates.

Ce palmarès de l'édition 2008 le prouve une nouvelle fois : le Languedoc-Roussillon est une terre fertile pour l'innovation. La Région décroche 13 lauréats (sur 170), qui reçoivent une dotation globale de 1,589 million d'euros, soit près de 8 % du budget national. Le 14 octobre, ils seront réunis à Montpellier pour la remise officielle des prix. Le jury régional de chercheurs, chefs d'entreprise et institutionnels présidé par Michel Murail, dirigeant de la société héraultaise Bionatics, avait sélectionné le 11 avril 7 porteurs de projets en catégorie Emergence (projets nécessitant une phase de maturation et de validation). Tous ont reçu la validation du jury national et se répartissent 234 000 €. Sur les dix dossiers présélectionnés par le jury régional en Création-Développement (devant faire l'objet d'une création à court terme), six, dont HPC Project, sont lauréats nationaux.

Ils se répartissent 1,355 million d'euros. Le renouvellement de l'excellent classement au concours n'est pas le fruit du hasard : il confirme le potentiel entrepreneurial et la qualité du réseau

régional d'accompagnement des entreprises innovantes en région. Deux membres de Synersud*, l'incubateur public Languedoc Roussillon Incubation (LRI) et le BIC de

Montpellier Agglomération ont accompagné la grande majorité des projets lauréats. ■
(*) Synersud est présidé par Anne-Yvonne Le Dain, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon.

Les lauréats

Création développement
Pierre Fiorini (TIC)
Abdelaziz Yasri (santé)
Thibaut Scholasch (TIC)
Jean-François Ballester (santé)
Nicolas Pourtaud (agro)
Guillaume Pille (TIC)

Emergents
Yann Finck (TIC)
Anne Rossignol-Castera (Santé)
Robert Mamoun (santé)
Christophe Destruel (TIC)
Nicolas Reffe (TIC)
Patrick Chevallier (environnement)
Lhoucine Azzi (matériaux)

CONTACTS

Conseil régional :
» Direction du Développement des Entreprises, Service Innovation et Intelligence Economique,
04 67 22 97 21 - innovation@cr-languedocroussillon.fr
» Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Service Valorisation
04 67 22 68 68 - valorisation.desr@cr-languedocroussillon.fr

Synersud, réseau régional d'accompagnement des entreprises innovantes
www.synersud.com, contact@synersud.com

Transferts LR
04 67 85 69 60 - www.transferts-lr.org

Oseo Languedoc-Roussillon
04 67 69 76 00 - www.oseo.fr

Portraits

Solia vend sa vaisselle à usage unique sur trois continents

Installé à Rivesaltes, le fabricant de *packagings* pour la restauration met les bouchées doubles. Coté en Bourse depuis un an, l'industriel catalan compte bien tripler son chiffre d'affaires en 2010, grâce à l'export.

Fondée par deux managers aux talents complémentaires, Philippe Merlo, ingénieur en matériaux industriels, et Christophe Duret, professionnel de la restauration et de l'hôtellerie, Solia a déjà connu un fort développement depuis sa création en 1995 à Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales. L'entreprise vend avec succès aux traiteurs, acteurs de la restauration collective et aux industriels de l'agroalimentaire un riche catalogue de 500 références de plateaux-repas, vaisselle, contenants pour cocktails...

L'activité prend aujourd'hui une dimension internationale. « *Nous menons une croissance coordonnée entre l'export et le marché français* », explique Philippe Merlo. Cette volonté se marque dans les chiffres : l'export apporte déjà 20 % du chiffre d'affaires de 15 millions d'euros réalisé en 2007. La progression atteint 141 % en un an ! « *Dans le futur, assure Philippe Merlo, la croissance sera tirée par l'export : nous comptons réaliser la moitié du chiffre d'affaires à l'international en 2010* ». Actuellement, le gros des volumes est envoyé en Europe ;

demain, les plateaux-repas se vendront aux États-Unis, où Solia va renforcer sa présence, et en Asie.

Création de 28 emplois en région

Pour soutenir ce programme global de croissance, la Région a attribué à Solia une avance remboursable Astre de 300 000 euros. Car l'entreprise rivesaltaise doit créer 28 nouveaux emplois en trois ans en Languedoc-Roussillon. « *Nous aurons besoin de renforcer les métiers de la logistique, du développement produit, les postes administratifs et commerciaux* », détaille Philippe Merlo. Si Solia tient son engagement, la Région pourra décider de lui verser une prime à la performance de 100 000 euros. Si Philippe Merlo ne mentionne pas les métiers de production dans sa liste, c'est que 70 % de la production vient aujourd'hui de... Chine. Solia a choisi

d'y localiser une filiale dès 2002 pour coordonner les différents sites de production et contrôler la qualité. « *Nous avons ainsi une capacité de réaction commerciale très importante* », juge Philippe Merlo. Sur le site de Rivesaltes se concentre la R&D, le prototypage et la fabrication de séries courtes ou de réassort. Pour dégager les moyens financiers de la croissance, les dirigeants de Solia se sont tournés l'an dernier vers la Bourse de Paris. Le parcours du titre, depuis sa première cotation en juillet 2007 sur le Marché libre, ne les a pas déçus. « *Malgré le contexte général terne, c'est un succès*, juge Philippe Merlo. *L'action a gagné 20 %* ». Il est vrai que le niveau de rentabilité de Solia - 18 % en 2007 - est un argument de choix pour convaincre les investisseurs. ■

www.solia.fr



Actuellement, le gros des volumes est envoyé en Europe ; demain, les plateaux-repas se vendront aux États-Unis, où Solia va renforcer sa présence, et en Asie.

Intrasense lève 4,4 millions d'euros

L'éditeur de solutions d'imagerie médicale basé à Montpellier décroche la médaille d'or de la performance : 4 ans après sa création, Intrasense (21 salariés) va doubler son effectif grâce une importante levée de fonds.

Stéphane Chemouny, président d'Intrasense, a réussi début août une belle opération : une levée de fonds de 4,4 millions d'euros auprès de deux investisseurs nationaux, A Plus Finance et SGAM (Société Générale). Des investisseurs sans doute séduits par les nombreux prix obtenus (lire encadré). « *Ces récompenses ont bien contribué à notre notoriété et à notre crédibilité auprès des clients et des financiers. Mais les investisseurs sont aussi très sensibles à la progression du chiffre d'affaires, or celui-ci fait plus que doubler tous les ans* », relève Stéphane Chemouny. La levée de fonds va nourrir le développement à la fois commercial et technologique de la société créée en mars 2004 par Stéphane Chemouny après un doctorat en informatique et une thèse effectuée à Montpellier avec le Cirad, le LIRMM et le Centre

régional anticancéreux. Les solutions et modules 2D et 3D de la gamme Myrian permettent aux médecins, chirurgiens et radiologues d'affiner et de mieux interpréter les images médicales, « *de manière reproductible* »,



Stéphane Chemouny, président d'Intrasense : « *La Région, ainsi qu'Oseo, nous a grandement aidé sur le volet R&D* ».

insiste le dirigeant. Les premières applications abordent le cancer du foie et les affections pulmonaires (cancer, mais aussi asthme ou emphysème). « *La Région, ainsi qu'Oseo, nous a grandement aidé sur le volet R&D : nous avons obtenu deux aides à l'innovation et un concours du Fonds régional de garantie*. » Intrasense a par ailleurs bénéficié d'une aide de l'Europe lors de sa création. L'entreprise a également pu s'appuyer sur le réseau d'accompagnement régional : d'abord suivie par Languedoc-Roussillon Incubation, la société a installé, dès mai 2004, ses quartiers généraux à la pépinière Cap Omega de Montpellier Agglomération. Intrasense va maintenant se renforcer sur le plan commercial et compte recruter rapidement « *une vingtaine de personnes* ». Membre du pôle de compétitivité régional santé Orpheme,

Intrasense, qui vend ses solutions dans le monde entier, possède déjà des bureaux à Paris et une antenne à Shanghai, en Chine. ■

www.intrasense.fr

Pluie de récompenses

Les nombreuses récompenses d'Intrasense ont contribué à sa notoriété et à asseoir sa crédibilité. Intrasense a été lauréat 2007 du Prix européen des technologies de l'information et de la communication (European ICT Prize). Mais aussi lauréat national des Talents de la création d'entreprises en 2004 et 2007, et du concours d'aide à la création d'entreprises innovantes en 2003.

EN BREF

Berger s'agrandit dans le Gard

Le constructeur de véhicules spéciaux pour travaux d'assainissement veut monter en puissance dans la zone industrielle de Vauvert. Le terrain de 2 300 m² acquis à son voisin C2E 30 servira à stocker les véhicules. Berger construit aussi un bâtiment industriel de 600 m² à côté de son immeuble actuel. Ce projet de 334 000 € HT est soutenu par une aide à l'immobilier de 70 000 € votée fin juin par la Région. Fin septembre ou début octobre, si le chantier respecte son calendrier, Berger installera dans le nouveau bâtiment deux ponts roulants, qui compléteront les deux machines actuelles. La société de 21 salariés, fondée par Aimé Berger en 1984, doit recruter 5 chaudronniers soudeurs qualifiés.

Toutes les corridas sur FERIA TV

Basée à Montpellier, la « web TV » a attiré 90 000 visiteurs *aficionados* depuis son lancement en mars 2008 et jusqu'à fin juin. 270 000 vidéos ont été regardées. Fondée par Benjamin Fallais et Frédéric Pina, FERIA TV (7 personnes à Montpellier, 3 dans la filiale de Madrid) couvre l'actualité internationale (Espagne, France et Amérique du Sud) de manière ludique et interactive. L'internaute choisit le contenu et peut même diffuser ses propres documents. Le développement de la plateforme web bénéficie d'une Aide à la Faisabilité Technologique (AFT) de 30 000 euros, décidée par la Région. Fin juin, FERIA TV, qui se rémunère par la publicité, a obtenu le prix régional de l'Innovation Technologique et Technique au 11^e concours Talents 2008 organisé par les Boutiques de Gestion. <http://fr.feria.tv>

Maison Vialade s'étend à Perpignan

La Sarl Maison Vialade, grossiste aveyronnais spécialiste des champignons, est à l'étroit dans ses locaux catalans de la zone du Grand Saint-Charles de Perpignan, où travaillent 7 personnes. La société de crédit-bail immobilier Fructicom (Natixis Lease) a donné son accord à Maison Vialade pour l'extension d'environ 600 m² de l'entrepôt logistique (doté d'une unité frigorifique). Cette extension, qui créera trois emplois, a reçu une subvention d'aide à l'investissement immobilier de la Région de 50 000 euros sur un coût global de 270 000 euros. * Maison Vialade est aussi présent à Saint-Alban-sur-Limagnole, en Lozère, pour l'achat de champignons.

DOSSIER

L'export, nouvelle frontière des PME

La Région, chef de file du développement économique, incite les entreprises à « oser » l'export. Elle déploie un éventail d'actions ciblées et durables pour favoriser les premiers pas et consolider les positions des PME à l'international.

Dans une économie mondialisée, les concurrents des PME du Languedoc-Roussillon possèdent tous les passeports : ils sont latino-américains, chinois, allemands ou polonais... Le risque serait grand de se contenter du rang de 19^e région exportatrice de France (5 milliards d'euros de marchandises en données brutes). Un classement qui témoigne de la vulnérabilité du tissu économique régional, alors que la viticulture, notre plus grand exportateur, connaît une certaine mévente sur les marchés internationaux. Pourtant, encore peu d'entreprises ont fait le choix délibéré de l'export comme le Rivesaltais Solia (lire page 3). Les PME du Languedoc-Roussillon exportent plutôt par opportunité, suite à un salon ou un contact commercial. Sous l'impulsion de Georges Frêche, la Région a décidé de donner au tissu économique régional des outils pour franchir les frontières hexagonales.

Donner des moyens à l'ambition

Pour son action à l'export, la Région s'appuie sur les prestations de la



La Maison de Londres organise régulièrement des dégustations de vins et autres produits du Languedoc-Roussillon en direction d'acheteurs britanniques.

société d'économie mixte locale Septimanie Export. Cette dernière agit dans les principaux secteurs d'activités régionaux (viticulture, agroalimentaire, transports, santé, environnement, nouvelles technologies, habitat) en complémentarité avec les actions internationales de l'État (via

Ubifrance) et des chambres consulaires. La Région apporte en 2008 à Septimanie Export une subvention de 9,9 millions d'euros sur un budget de 11,35 millions d'euros. Volontariste, la Région a choisi d'implanter à l'étranger un réseau de « Maisons de la Région Languedoc-

Roussillon ». Une stratégie d'implantation partagée par l'Alsace, Rhône-Alpes ou l'Île-de-France, qui ont aussi développé leurs propres bureaux à l'étranger... Après des études de potentiel menées par le cabinet Ernst & Young, Bruxelles, Milan, Shanghai et Londres ont ouvert leurs portes, avec des vocations adaptées aux marchés d'implantation. Celle de New York sera fonctionnelle en novembre. Toutes sont des points d'appui commercial et logistique pour les entreprises. « Ces bases avancées sont faites pour vous. Utilisez-les ! », interpelle Anne-Yvonne Le Dain, vice-présidente en charge du développement économique de la Région.

Favoriser les premiers pas à l'export

Pour conduire progressivement à l'international le plus grand nombre d'entreprises, la Région mène ou soutient nombre d'actions collectives. Elle finance, par exemple, l'opération « préparation à l'export » de l'Aria LR dans le cadre du plan d'actions 2008 du contrat de filière agroalimentaire.

Elle a aussi aidé une mission de prospection menée en Inde en mai par sept membres du club d'exportateurs Gard International. Dans le cadre de son plan viticole, la Région a accordé fin juillet son aide à deux groupements d'entreprises viticoles à l'export, les GIE 4L de la Méditerranée et Vins Made in Terranée pour le recrutement de leurs chargés de mission export. Septimanie Export, où travaillent une trentaine de collaborateurs organisés par filières, est particulièrement mobilisée, et son calendrier comprend de nombreux rendez-vous sur les grands marchés internationaux. Un seul exemple : l'action menée en mars lors de Prowein, l'un des plus grands salons professionnels des vins et spiritueux à Düsseldorf en Allemagne, a réuni pas moins de 77 entreprises viticoles du Languedoc-Roussillon.

Soutien aux entreprises les plus compétitives

Les entreprises les plus performantes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, pour accompagner leur effort de structuration et de développement sur le marché mondial.

Passeport pour les aides régionales à l'export

L'approche de la Région répond aux démarches collectives comme individuelles. Tour d'horizon des aides régionales à l'export.

Programme Astree (Aide stratégique régionale aux entreprises à l'export)

L'étude du projet de l'entreprise par la Région suppose l'élaboration en amont d'un plan d'affaires à l'international. Sa rédaction peut obtenir une aide à la faisabilité (subvention de 50 %, sur une assiette plafonnée à 30 000 euros). Astree comporte un volet Diagnostic et assistance au prévisionnel (Geode) réalisé par la Banque de France. L'aide Astree accorde à une entreprise une avance remboursable à taux zéro de 300 000 euros maximum, plafonnée aux fonds propres et à 50 % de l'assiette. L'aide peut faire l'objet, en fin de programme, d'une prime à la performance.

Missions à l'étranger de Septimanie Export

A la demande de la Région, Septimanie Export élabore un programme fourni d'actions par filière (visible à l'adresse www.septimanie-export.com). Les participants bénéficient d'un soutien logistique et d'un accompagnement dans la durée sur mesure.

Démarche Sud de France

La marque ombrelle de la Région assure à l'étranger comme en France la promotion des produits agroalimentaires et viticoles.

Aide au recrutement d'un volontaire international en entreprise (VIE)

La Région peut financer 50 % du coût de fonctionnement (déplacements, téléphone, prospection, location de locaux...) d'un Volontaire International en Entreprise. L'action doit rassembler au moins trois PME. L'aide est plafonnée à 15 000 € et deux ans maximum.

Aide à la participation à des salons internationaux

La Région finance jusqu'à 50 % du coût de participation. Avec un plafond de 3 000 euros par entreprise pour des destinations lointaines et de 1 500 € pour des destinations proches (Europe, pays méditerranéens). Le salon doit être inscrit au programme du ministère du Commerce Extérieur et l'action concerner au moins trois entreprises. ■

1^{re} convention régionale export 3 octobre à Montpellier

Pour mieux faire connaître les dispositifs proposés aux entreprises dans leur démarche à l'international, la Région Languedoc-Roussillon organise la 1^{re} Convention régionale à l'export. Deux ateliers s'y tiendront ; l'un traitera du lancement d'une activité sur des marchés de proximité et le second du développement sur des marchés internationaux et éloignés. Montpellier Agglomération, la CRCI et la COFACE y disposeront d'un stand.

Serge Clause, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie ouvrira cette convention, suivie d'une conférence d'Eric Le Boucher, rédacteur en chef d'Enjeux, Les Echos, éditorialiste au Monde, et clôturée par Georges Frêche, Président de la Région Languedoc-Roussillon.

3 octobre, 17h30, Corum de Montpellier.

Renseignements : 04 99 64 29 29

DOSSIER

Leur est dédiée la version internationale du programme régional Astre - une avance remboursable à taux zéro (lire encadré page 4) - qui accompagne un prévisionnel à trois ans. « Une stratégie export n'apporte un retour sur investissement qu'avec de la continuité et de la permanence, relève François Fourrier, directeur de Septimanie Export. C'est pourquoi les

Maisons de la Région Languedoc-Roussillon, qui représentent un engagement et une permanence vis-à-vis de nos interlocuteurs étrangers, sont un atout. Elles ont une vraie valeur ajoutée pour le suivi des contacts. Savez-vous que le principal reproche fait aux exportateurs français est de ne pas être assez présents ? » ■

**CONTACTS**

Conseil régional, Direction du développement des entreprises, service Compétitivité des Entreprises
04 67 22 81 96 • competitivite@cr-languedocroussillon.fr

Pour le secteur agricole, Direction de l'Economie Rurale Littorale et Touristique
04 67 22 86 63 • agriculture@cr-languedocroussillon.fr

Septimanie-Export
04 99 64 29 29 • contact@septimanie-export.com



Des Maisons à votre service !



Le Workshop Biotechnologies s'est tenu en juin dernier à la Maison de Bruxelles.

Leurs missions sont multiples :

- accueil des entreprises régionales intéressées par la démarche export
- veille économique et recherche d'opportunités et de débouchés pour les entreprises du Languedoc-Roussillon (appels d'offres, recherches de synergies et de partenariats etc.)

- communication institutionnelle et économique auprès des organismes officiels chargés du développement économique
- diffusion auprès de la presse et des acteurs économiques de l'offre Sud de France. Actions de promotion et de représentation de la marque
- mise en relation des demandes effectuées par les partenaires de la

Région avec les opportunités d'investissements dans le pays.

Grâce à ces Maisons, les entreprises ont à leur disposition :

- une équipe de 3 à 5 personnes qualifiées et spécialisées selon les secteurs d'activités visés. En plus de l'aide basique de logistique et de

traduction, cette équipe apporte aux entreprises régionales son expertise marché, sa connaissance du tissu économique ainsi qu'une aide au niveau des premières démarches à effectuer pour mener à bien leur projet export.

- un espace entreprise-professionnel avec une dizaine de postes informatiques connectés et autant de téléphones. Les entreprises peuvent utiliser cet espace gratuitement pour prendre des rendez-vous, accueillir leurs clients et travailler dans un cadre propice aux affaires. Cet espace est également capable d'héberger des VIE (volontariat international en entreprise) ou un responsable export
- un show room conçu comme une vitrine des produits agroalimentaires et viticoles du Languedoc-Roussillon regroupés sous la marque Sud de France. Cet espace compris entre 50 et 150 m² selon les Maisons est modulable et peut servir à la tenue de dégustations ou démonstrations culinaires ou bien encore à l'organisation de séminaire comme ce fut le cas avec le club Chine à Shanghai.■

TÉMOIGNAGES

SERGE CLAUSSE,
président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon

« Les PME régionales sont peu exportatrices ; elles sont intéressées, mais pensent courir un risque. Il n'y a pas plus de risque avec un client allemand ou espagnol qu'avec un client français ! Or, l'Union européenne, la zone euro, c'est aujourd'hui le marché "domestique" et le grand export offre toujours de la croissance. Pour partager les expériences internationales réussies, la CRCI organise le programme de rencontres "Elan vers l'international", destiné aux primo exportateurs du Languedoc-Roussillon et de PACA. La CRCI travaille main dans la main avec la Région et Septimanie Export : nous serons à la première convention régionale export le 3 octobre à Montpellier pour soutenir les entreprises. »

CHRISTINE METHOD,
directrice de Cap Export (exportation de vins du Languedoc-Roussillon)

« Je suis en contact avec la directrice de la Maison de la Région Languedoc-Roussillon à Shanghai. Actuellement, les vins de pays du Languedoc-Roussillon connaissent un succès certain, grâce à un bon niveau de prix. Avoir un bureau disponible, c'est précieux, car des tas de problèmes pratiques se posent à l'étranger. Je suis passée par la Maison pour faire réaliser des cartes de visite et un tampon de correspondance chinois. J'attends impatiemment l'ouverture à New-York car je vais démarrer la prospection aux États-Unis. »

JEAN-DOMINIQUE SÉVAL,
directeur marketing de l'Idate (Montpellier), cabinet d'études et de conseil sur les technologies de l'information et de la communication

« Nous avons un partenariat avec la Région autour de notre congrès annuel, le DigiWorld Summit, qui aura lieu au Corum de Montpellier les 19 et 20 novembre. Nous faisons ensemble une mini-tournée européenne de promotion auprès des journalistes et des professionnels des TIC, qui a débuté en juin à la Maison de la Région Languedoc-Roussillon à Milan. Nous faisons de même dans celles de Londres et de Bruxelles en septembre. Les responsables des Maisons organisent tout, c'est idéal. Nous songeons aussi à ce que notre équipe légère de deux consultants basée à Londres utilise les bureaux et la salle de réunion de la Maison de la Région Languedoc-Roussillon. Nous sommes une PME et une aide à l'export est la bienvenue. »

Le programme des Maisons de la Région

De Milan à Shanghai en passant par Bruxelles et Londres, les Maisons de la Région Languedoc-Roussillon multiplient les animations au service des entreprises régionales.

La Maison de Londres et celle de Bruxelles ont organisé, début septembre, des workshop TIC, en partenariat avec l'IDATE. Celle de Shanghai a lancé des formations aux vins régionaux. Elle participe, grâce à un stand régional, au China International Wine & Liquor Expo 2008.

Londres

- 12-16 : Voyage de presse en région pour des journalistes britanniques
- 28 : Dégustation de vins avec la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne

Milan

- 1^{er} : Bioforum Partnering 2008
- 20 : Dégustation dans le cadre du FIA Vin
- 23 : Conférence Energies renouvelables

Shanghai

- 15-18 : China National Sugar and Alcoholic Commodities Fair
- 15-21 : Semaine française à Shanghai

EN BREF

La Région, premier partenaire de l'artisanat

Avec près de 53 400 entreprises et 152 000 actifs en Languedoc Roussillon, l'artisanat est l'un des socles sur lequel la Région s'appuie pour dynamiser l'économie. Le 26 juin, le Conseil régional a voté le renouvellement de l'aide financière au programme d'actions conduit par la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat et qui mobilise les 5 chambres départementales et les Organisations Professionnelles rassemblées au sein de l'UPA (CAPEB, CGAD, CNAMS). L'aide apportée par la Région atteint 3,2 millions d'euros en 2008. 2,3 millions d'euros sont consacrés aux actions de développement économique (accompagner la création, la croissance, assurer la transmission) et 900 000 euros à la formation professionnelle (appuyer le développement des compétences et la promotion sociale).

Échanger sur la croissance externe

Acquérir une entreprise - événement majeur d'une stratégie de croissance - ne s'improvise pas. L'ARIA LR organise le 5 décembre un colloque sur le sujet, élargi pour cette deuxième édition à tous les secteurs d'activités. La Région Languedoc-Roussillon est le premier partenaire financier de cette action via le contrat de filière agroalimentaire régional. « Colloque sur la Croissance Externe 2008 » aura lieu à Agropolis à Montpellier. Des chefs d'entreprise partageront leurs expériences, réussies ou décevantes, de croissance externe. L'ARIA LR remettra aux participants un guide, né du travail d'un groupe de chefs d'entreprise.

SPIRE forme à la propriété industrielle

Les pôles de compétitivité et les filières organisées du Languedoc-Roussillon reposent sur le montage de projets collaboratifs de Recherche & Développement entre les entreprises et les laboratoires de recherche. Les PME sont parfois réticentes à partager des informations stratégiques. « SPIRE », action collective menée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie avec le soutien financier de la Région, de la DRIRE et de l'INPI, informe et accompagne les entreprises et les laboratoires adhérents des pôles et des filières agroalimentaire et transport-logistique, en particulier sur le plan juridique. « SPIRE » est découpé en 4 volets : sensibilisation, pré-diagnostics gratuits, formation par l'INPI, et accompagnement spécialisé par le cabinet Lavoix.

www.languedoc-roussillon.cci.fr

Alliances

La filière transports et logistique met en route son avenir

En juin 2007, l'association des professionnels du transport et de la logistique (APTL) signait avec la Région un contrat de filière sur trois ans. Le programme d'actions a démarré sur les chapeaux de roue...



Via sa marque Translog Sud de France, la filière régionale participe au SITL et au Salon de la logistique de Barcelone. Elle est présente en septembre à Top Transport Marseille et en octobre au Sial à Paris.

Deuxième filière après l'agroalimentaire à se structurer et à signer un contrat de filière avec la Région, le transport et la logistique représentent 1 800 acteurs terrestres, ferroviaires, maritimes, fluviaux et aériens. Sur la base d'un diagnostic préalable, l'association professionnelle régionale APTL et la Région se sont engagées sur un plan d'action de trois ans, défini par les professionnels et évalué tous les ans. Il identifie quatre orientations stratégiques : la structuration d'une offre collective, la façade

maritime, l'innovation et la promotion. Un an plus tard, quel bilan dresser ? Côté promotion, c'est allé très vite : la filière régionale s'est dotée d'un logo et d'une marque collective, Translog Sud de France, apparentée à la marque ombrelle de la Région. Dès sa participation au Salon international du transport et de la logistique à Paris en mars 2008, la filière s'affichait sur un portail Internet, où un chargeur peut identifier l'offre de service individuelle et collective. Une newsletter sortira à la fin 2008.

Des actions collectives

L'axe « offre groupée » est aussi travaillée, par exemple par « Groupement Sud », un collectif d'une douzaine de transporteurs audois. Les interactions avec la filière agroalimentaire sont réelles : une offre de logistique internationale spécialisée dans le vin, impliquant les sociétés héraultaises Alter Ego et SDV, est en préparation. Deux actions sont menées avec la plateforme logistique agroalimentaire de Saint-Charles à Perpignan : Saint-Charles Export, pour développer l'export, et @ticfel, qui permet aux acheteurs de tracer le parcours du produit, du champ jusqu'à l'assiette.

Des projets innovants

Les transporteurs creusent l'axe innovation. « RFID » vise le suivi et le contrôle en temps réel des températures des marchandises sur toute la chaîne

grâce à un géo-positionnement du véhicule. L'innovation, testée par six transporteurs en 2007, sera améliorée en 2008 pour permettre son déploiement. La façade maritime n'est pas oubliée avec le démarrage d'une étude sur les zones logistiques autour du port de Sète, propriété de la Région. Enfin, le bilan du contrat de filière est aussi financier : la Région a affecté 320 000 euros au programme 2007 et a voté près de 231 000 euros le 25 juillet dernier pour le premier volet du plan d'actions 2008. ■

La filière en Languedoc-Roussillon

- 1 800 entreprises emploient
- 27 000 salariés (3,7 % de l'emploi régional)
- 1 milliard d'euros, chiffre d'affaires du secteur.

CONTACTS

Conseil régional, Direction du Développement des entreprises, service Compétitivité des entreprises, 04 67 22 81 96 • competitivite@cr-languedocroussillon.fr

L'APTL (une centaine d'adhérents dont de nombreuses fédérations) <http://translog-suddefrance.eu>

La Région soutient les 5 pôles de compétitivité du Languedoc-Roussillon

Dédiés à l'environnement et aux énergies renouvelables, à l'agroalimentaire, à la santé, les pôles régionaux bénéficient du soutien constant de la Région.

Depuis 2006, la Région verse près de 300 000 euros par an pour soutenir les associations qui animent les cinq pôles de compétitivité actifs en Languedoc-Roussillon. Ce concours a été renouvelé à la session du 26 juin par une subvention de près de 293 000 euros. L'action de la Région ne s'arrête pas là : elle s'engage aussi directement dans certains projets de Recherche & Développement labellisés par les pôles, à travers le Fonds Régional à l'Innovation ou le budget « Recherche ». 18 projets ont été cofinancés à hauteur de 3,532 millions euros.

Les cinq pôles de compétitivité offrent une large palette thématique. Deux sont purement régionaux : Derbi, dédié aux énergies renouvelables, et Qualiméditerranée, consacré à l'agroalimentaire. Trois ont une dimension interrégionale : les pôles Risques et Vulnérabilité des territoires et Orphème (recherche sur les maladies orphelines et les pathologies émergentes) incluent la Région PACA, de même que Trimatec (technologies du nucléaire pour l'environnement) qui englobe aussi Rhône-Alpes (le siège est à Pont-Saint-Esprit dans le Gard).

L'évaluation des 71 pôles français présentée fin juin par Boston Consulting Group et CM International confirme globalement dans leur mandat ceux du Languedoc-Roussillon (le label est reconduit pour 3 ans), avec une réserve pour Qualiméditerranée. Le pôle agroalimentaire est invité comme 12 autres pôles français à revisiter sa stratégie, et a jusqu'à la fin 2009 pour faire ses preuves. Bonne nouvelle : les résultats du 6^e appel à projets du Fonds unique interministériel dévoilés le 21 juillet sont positifs pour Qualiméditerranée qui voit deux projets co-labellisés financés. ■

CONTACTS

Conseil régional, Direction du Développement des entreprises, service Compétitivité des entreprises, 04 67 22 81 96 competitivite@cr-languedocroussillon.fr.

Sites Internet des cinq pôles de compétitivité régionaux : www.pole-derbi.com, www.pole-risques.com, www.orpheme.org, www.galimediterranee.fr et www.pole-trimatec.fr

Les outils

Le PACTE favorise la transmission et la reprise

Le Programme d'Appui à la Création et à la Transmission d'Entreprise (PACTE) mobilise des outils innovants d'accompagnement du cédant comme du repreneur.

Les Assises de la transmission organisées par la Région à Perpignan en juin 2006 avaient révélé un inquiétant constat : 20 000 sociétés, dont 12 000 entreprises individuelles artisanales, sont à reprendre dans les dix ans en Languedoc-Roussillon. Or, sans repreneur ou transmission réussie, un millier pourrait disparaître tous les ans, avec pour conséquence la disparition de milliers d'emplois et la perte des savoir-faire associés. PACTE (Programme d'appui à la création et à la transmission d'entreprises) apporte des réponses innovantes dans son volet transmission. Dès 2005, les créateurs et repreneurs d'entreprises ont pu bénéficier de financements régionaux (avance remboursable et garantie régionale). Les créateurs et repreneurs peuvent mobiliser ces financements sous réserve d'obtenir un VISA (*) délivré par l'une des structures d'accompagnement. Depuis fin 2007, trois nouveaux dispositifs épaulent cédants et repreneurs.

Côté cédant : aide à l'évaluation
Une juste évaluation de l'entreprise à céder conditionne la réussite de la

transmission. C'est pourquoi la Région finance jusqu'à 80 % de l'assiette hors taxes des missions d'audits (économiques, financiers, humains) nécessaires pour évaluer le prix de cession. L'entreprise gardoise d'électricité générale Cruvellier et Fils (10 salariés) a, par exemple, obtenu cette aide à l'automne 2007.

Côté repreneur : optimiser les chances de réussite
Le repreneur se pose aussi bien des questions financières que de compétences. En finançant la moitié du salaire du futur repreneur salarié en CDI, la Région améliore le passage de relais. « *Nous accompagnons notre premier dossier* », témoigne Caroline Lial, de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Aude. Le financement du salaire du salarié repreneur d'une TPE de plomberie proche de Castelnaudary sera ainsi assuré dix mois. Le cédant peut mobiliser cette aide régionale, plafonnée à 25 000 euros dans les deux ans qui précèdent la cession effective de son entreprise. La Région améliore aussi les moyens financiers du repreneur, via notamment une avance remboursable de 10 000 à 50 000 euros. Son taux

d'intervention est limité à 50 % et plafonné aux fonds propres. La transformation en Scop de la SA gardoise de travaux publics Sotem a fait l'objet d'un PACTE de 50 000 euros. Enfin, la garantie régionale permet d'optimiser l'accès aux crédits bancaires (70% du prêt peut ainsi être garanti grâce au partenariat Région/OSEO). L'aide de la Région ne s'arrête pas à la reprise effective. Dans les deux ans après la reprise, le repreneur peut demander un concours financier (de 50 à 80 %) pour faire appel à un conseil afin d'améliorer la compétitivité de l'entreprise, sur le plan managérial, économique, commercial, financier ou juridique. ■
(*) VISA : diagnostic sur la faisabilité humaine, économique, commerciale et technique du projet de création ou de reprise, délivré par l'une des structures du Réseau régional d'accompagnement à la création et à la transmission.

- Les chiffres du « PACTE »
- **500 Visas « reprise ».** De novembre 2005 à décembre 2007, 3 000 Visas ont été réalisés, dont 500 en reprise et 2 500 en création.
 - **218 reprises accompagnées.** De novembre 2005 à juillet 2008, la Région a épaulé 218 reprises à travers une avance remboursable ou la mobilisation de la garantie régionale. Le nombre total de projets financés (en incluant 92 créations) est de 310.
 - **2 406 emplois** ont été maintenus ou créés grâce aux 218 projets de reprise accompagnés par la Région.

CONTACTS

Direction du Développement des Entreprises, Service création et reprise d'activités
04 67 22 94 03 • creation-eco@cr-languedocroussillon.fr

L'ICSM alliera nucléaire du futur et développement durable

Élément du pôle BALARD - Chimie Languedoc-Roussillon pour le développement durable, l'Institut de Chimie Séparative, installé à Marcoule dans le Gard, répondra aux enjeux énergétiques de demain.

Créé par le CEA et le CNRS avec l'Université de Montpellier II et l'Ecole Nationale supérieure de Chimie de Montpellier, l'Institut de Chimie Séparative de Marcoule ouvrira ses portes en novembre 2008 : le bâtiment de 3 800 m² et ses équipements représentent un investissement de près de 15 millions d'euros. Plus de la moitié de cette somme est apportée par la Région. Le nouvel institut, qui comptera, à terme, 80 à 100 personnes, doit « *consolider l'excellence scientifique du Languedoc-Roussillon en chimie séparative, par des recherches fondamentales sur les fluides complexes, les nanomatériaux et leurs interfaces. Sept thématiques ont été retenues dont la sonochimie, impliquant l'Institut Max Planck de Potsdam* », explique Thomas Zemb, le directeur de l'ICSM. Mission première : trouver des



La Région finance 52 % du coût du futur Institut de chimie séparative qui ouvrira ses portes en novembre sur le Parc Marcel Boiteux à Marcoule dans le Gard.

solutions qui permettront aux réacteurs nucléaires de demain d'allier consommation optimisée des ressources et réduction des déchets. « *Les avancées attendues concernent bien d'autres domaines comme les nouvelles technologies pour l'énergie* », souligne Thomas Zemb. Abritant l'institut national des sciences et techniques nucléaires, l'ICSM contribuera à enrichir l'offre de formation. Par son implantation dans le Parc technologique Marcel Boiteux et sa participation au pôle de compétitivité interrégional Trimatec (techniques du nucléaire appliquées à l'industrie), l'institut contribuera à dynamiser la recherche et l'économie locales. Pour le directeur de l'ICSM, « *des partenariats industriels de valorisation pourront démarrer dès 2009 dans le cadre du Pôle Balard Chimie Languedoc-Roussillon pour le développement durable* ». ■

EN BREF

Jeremie : un fonds de 30 millions nourri par la Région et l'Europe

C'est une première en France : au bout de deux ans de négociations ardues, la Région, l'Europe et l'Etat (autorité de gestion) bouclent le programme de financement des PME « Jeremie ». Abondé à parité - 15 millions d'euros - par la Région et par le fonds européen Feder, Jeremie va renforcer sur la période 2008-2013 des fonds régionaux existants (intervenant en capitaux propres, avances, garanties, micro crédit...). Les dispositifs de financement en région vont changer de dimension... Jeremie sera géré par le Fonds Européen d'Investissements (FEI), émanation de la Banque Européenne d'Investissements. Son implantation à Montpellier élargira les réseaux de financement en Languedoc-Roussillon.

Crealia : 41 projets innovants financés

L'association LRTI-Crealia accorde des prêts d'honneur à taux zéro aux porteurs de projets d'entreprises innovantes. Le fonds d'amorçage couvre les dépenses de R&D avant la création, et le financement est majoritairement assuré par trois financeurs publics : la Région, l'Europe et la Caisse des Dépôts. Crealia a déjà aidé 41 projets, les deux derniers ayant été acceptés lors du comité technique du 31 juillet. Stéphane Marcel, pdg de la société montpelliéraine Neotic, est depuis mars 2008 président de l'association, membre du réseau des plateformes d'initiatives locales (PFIL). Depuis cet été, Sébastien Vidal, chargé de mission, étudie exclusivement les dossiers présentés à Crealia.

TPE : un outil pour votre croissance

À la demande de la Région et en partenariat avec les cinq conseils généraux, Oseo financement met en route le Prêt Participatif de Développement (PPD). Destiné aux très petites entreprises du Languedoc-Roussillon (123 000 ont moins de 10 salariés), le PPD renforce le haut de bilan, en finançant l'investissement matériel, immatériel et le fonds de roulement. Le prêt, de 15 000 à 75 000 euros, est remboursable sur 5 ans avec un différé d'amortissement en capital de deux ans. Aucune garantie n'est nécessaire. Le fonds de 1 million est abondé à parité par la Région et les Départements. Ce nouvel outil de financement pourrait accompagner 100 entreprises par an. Cette initiative est unique en France.

EN CHIFFRES

37 millions d'aides aux entreprises du Languedoc - Roussillon en 2007, selon les chiffres déclarés par les collectivités avec + de 80 % engagés par la Région.

Le bilan révèle que les 1 135 projets soutenus ont généré 274 millions d'investissements et permis de créer ou consolider 12 000 emplois. La répartition est proportionnelle à l'implantation des PME. Quand une collectivité engage 1 euro, l'entreprise en lève plus de 7.

** La Région, chef de file du développement économique, élabore un bilan annuel des aides mises en œuvre sur son territoire. 60 collectivités - tous les départements et toutes les agglomérations - sur 137 ont fourni leurs chiffres.*

Plus de 10 500 créations au premier semestre 2008

10 533 entreprises se sont créées en Languedoc-Roussillon de janvier à juin 2008, Cet excellent chiffre est supérieur de 11 % à celui du premier semestre 2007 (à comparer à l'augmentation de 8 % enregistrée en moyenne française). C'est la première fois que le chiffre des créations en Languedoc-Roussillon franchit la barre des 10 000 unités. En valeur absolue, la région se classe en quatrième position, derrière Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA. Sur le seul mois de juin, 1 743 sociétés sont nées en Languedoc-Roussillon.

AVEC LA RÉGION, LES RÉSULTATS SONT LÀ !

- **1^{er} région** de France pour sa **croissance démographique**
- **1^{er} région** de France pour la **croissance économique**, avec un taux de création d'emplois deux fois supérieur à la moyenne nationale (+ 2,7 % contre 1,3 %)
- **Plus de 18 000 entreprises** créées ou transmises chaque année depuis quatre ans. La Région est ainsi **leader national pour la création d'entreprise**
- **1^{er} région de France** pour la croissance du **PIB régional** (10,2 % de 2004 à 2006 contre 7,9 % au plan national)
- **3^e rang national** en matière de **création d'entreprises** innovantes au concours national du ministère de la recherche
- **800 entreprises** soutenues chaque année par la Région
- **64 millions d'euros** dédiés au **développement économique** chaque année dans le budget de la Région
- **40 millions d'euros** de budget annuel dédiés à la **recherche et l'innovation**
- **30 grands équipements collectifs de recherche** soutenus (santé, mathématiques, robotique, électronique, énergie solaire)

Baromètre

Soridec finance la croissance des PME régionales

La société de capital-risque, dotée d'un portefeuille assaini et de résultats positifs, accompagne les PME ambitieuses.

Bonne nouvelle pour les entreprises soucieuses de trouver un investisseur afin d'augmenter leurs fonds propres : la société de capital-risque régionale Soridec a achevé son exercice 2007-2008 avec un résultat positif de 832 000 €. « En 2004, nous avons trouvé la Soridec en mauvais état, elle avait subi une série d'exercices négatifs. Le portefeuille a donc été revu, les méthodes de travail et d'analyse réorientées, les projets auditionnés en comité. Les résultats des deux derniers exercices sont enfin positifs », relève Anne-Yvonne Le Dain, présidente de Soridec et vice-présidente déléguée au développement économique de la Région Languedoc-Roussillon. Dotée fin 2005 de 2 millions d'euros supplémentaires par la Région, Soridec a nettement fait croître ses investissements sur l'exercice 2007-2008. Elle a engagé durant la période plus de



« Soridec a vocation à investir dans des sociétés manifestant des ambitions nationales, voire internationales. Nous assumons le risque de l'investissement s'il est rationnellement fondé et si le projet et le chef d'entreprise permettent de signer des pactes d'actionnaires rigoureux. »

Anne-Yvonne Le Dain, présidente de Soridec et Vice-présidente déléguée au Développement Économique à la Recherche et à l'Emploi de la Région Languedoc-Roussillon.

2 millions d'euros, 33 % de plus que sur l'exercice précédent, dans dix entreprises régionales (259 salariés). La sélectivité est forte, puisque 144 projets ont été instruits par les trois chargés de mission de Soridec. Actuellement, 15 millions sont investis dans 61 « affiliés » (près de 2 200 salariés). « Leurs activités sont très variées, souligne Anne-Yvonne Le Dain. Contrairement à une idée reçue, nous n'investissons pas uniquement dans les jeunes sociétés innovantes, mais dans des entreprises à fort potentiel de croissance, dans tous les domaines. » À l'avenir, Soridec, dont 23,95 % du capital* de 22 millions d'euros est détenu par la Région, compte intensifier son partenariat avec des fonds d'investissement nationaux afin de boucler des tours de table plus importants, allant jusqu'à 1,5 million d'euros. Prenant en compte le contexte des PME du

Languedoc-Roussillon, Soridec s'attache aussi à l'accompagnement financier des projets de transmission d'entreprises. ■

** Les autres actionnaires sont les cinq conseils généraux (25,96%), la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon (25,60 %) et CDC Entreprises (17,17 %).*

CONTACTS

Soridec
Directeur Général :
Bertrand Religieux
04 99 23 32 40
www.soridec.fr

Le site Internet, remanié en juin, présente tout le portefeuille de sociétés. Soridec adresse aussi une lettre d'information trimestrielle aux décideurs.

La Région à votre service

Les élus

- **Anne-Yvonne Le Dain**, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée au Développement Economique, à la Recherche et à l'Emploi
- **Max Levita**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée à l'Enseignement secondaire, les relations avec les universités et les grandes écoles
- **Damien Alary**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué à l'Agriculture et la Viticulture
- **Alain Bertrand**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué à l'Économie de montagne, à l'Élevage, la Chasse, la Pêche et la Forêt
- **Corinne Giacometti**, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, délégué au Commerce Extérieur
- **Maryse Arditi**, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée à la formation continue, la Formation des Adultes et l'AFFA.
- **Jean-Baptiste Giordano**, Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon, délégué aux Ports, au Littoral et à la Pêche professionnelle
- **Marie Meunier-Polge**, Conseillère régionale de la Région Languedoc-Roussillon, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire
- **Frédéric Lopez**, Conseiller régional, délégué au Tourisme - Thermalisme - Climatisme
- **Jocelyne Pezet-Romieux**, Conseillère régionale, déléguée au Commerce et à l'Artisanat

La Direction du Développement Economique

Cinq grands pôles opérationnels constituent la Direction du Développement des Entreprises :

1 - Créations d'activités

- Création PME - 04 67 22 93 33
- Création TPE - 04 67 22 80 75
- Reprise / Transmission

2 - Compétitivité des entreprises et des territoires

04 67 22 81 96

- Filière agroalimentaire
- Filière transport et logistique
- Accompagnement individuel

3 - Innovation et intelligence économique

04 67 22 97 21

- Innovation
- Veille stratégique

4 - Parcs d'activités et immobilier des entreprises

04 67 22 98 97

5 - Ingénierie financière et économie sociale et solidaire

04 67 22 68 71

- Veille et Info-entreprises
- Transferts de compétences
- Economie sociale et solidaire

La Direction de l'Economie Rurale, Littorale et Touristique

Trois services constituent cette direction :

1 - Développement des filières agricoles et des produits de la mer

04 67 22 86 63

- Développement des entreprises des agrofilieres
- Développement des filières agricoles et halieutiques
- Actions collectives - qualité - innovation

2 - Gestion de l'espace rural et littoral

04 67 22 94 41

- Création et maintien des activités dans les territoires ruraux
- Développement de la forêt et de la filière bois
- Aménagement des territoires ruraux et des milieux lagunaires

3 - Tourisme et Promotion

04 67 22 93 09

- Promotion de la destination Languedoc-Roussillon
- Investissements touristiques
- Formation, animation des acteurs du tourisme
- Promotion et valorisation des produits « Sud de France »

Renseignements et informations

04 67 22 80 00

www.laregion.fr

Les bonnes infos et les bons contacts pour réussir son entreprise en Languedoc-Roussillon

info:LR

entreprises

www.info-entrepriseslr.fr